



PRÉFET DE LA MOSELLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COVID-19

Metz, le 22/04/2020

L'État soutient les associations intervenant dans le cadre de la politique de la ville

Le soutien de l'État, en faveur des habitants des quartiers politique de la ville (26 en Moselle) se poursuit durant cette période de crise sanitaire sans précédent.

La période de confinement prolongée suite à la pandémie COVID-19 touche plus fortement encore les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville, quartiers plus fragiles.

À leurs côtés, souvent depuis des années, les associations de proximité jouent un rôle essentiel dans le maintien du lien social.

Afin de soutenir leur fonctionnement et leurs actions auprès des habitants, l'État va verser dans les prochaines semaines plus de 2,8 millions € de subventions aux associations et collectivités de Moselle qui œuvrent chaque jour, même en période de confinement, pour faciliter la vie des habitants de ces quartiers.

Près d'une centaine d'associations retenues dans le cadre des appels à projet 2020 pour la politique de la ville en Moselle bénéficieront ainsi d'une subvention de l'État afin de leur permettre de poursuivre leurs activités.

Ces actions sont, par exemple, celles menées dans le cadre des dispositifs de réussite éducative (10 en Moselle), de soutien à la scolarité ou à la parentalité, celles menées en faveur de la communication dans les quartiers, de la santé des habitants, de l'emploi et l'insertion professionnelle, ou de la gestion urbaine de proximité et du mieux vivre ensemble au quotidien.

À titre d'exemple, sur le territoire de Metz Métropole, l'association la Passerelle à Metz Borny, qui développe de nombreuses actions en matière de média et de numérique (Borny Buzz, Borny Buzz radio, journal des jeunes, ...), se verra allouer plusieurs subventions à hauteur de 22 000€.

Aux Hauts de Vallières à Metz, l'association CPN Les Coquelicots mène de nombreuses actions de proximité et recevra 6 000€ de l'État. A Metz Sablon, le centre Pioche développe des actions en faveur de l'inclusion numérique et pour l'animation du quartier. 4 000 € de subvention lui sera attribué. À Bellecroix l'association MDESIGN bénéficiera de 9 500 € pour l'organisation d'un « repair café », permettant aux habitants de réparer eux-mêmes leurs objets du quotidien usagés.

Dans le bassin houiller, la maison de justice et du droit qui assure l'accès à des permanences d'avocats, d'huissiers, d'associations de consommateurs pour l'ensemble du bassin bénéficiera de 20 000 € de subvention de l'État, ou le point d'accueil et d'écoutes jeunes et parents porté par le comité mosellan de sauvegarde de l'enfance, de l'adolescence et des adultes (CMSEA), qui accompagne les jeunes de ce secteur, leurs parents en les orientant vers les services de proximité (santé, services sociaux, éducateurs) percevra une subvention totale de 156 000€.

En matière de mobilité, l'association Wimoow qui propose aux habitants des quartiers de certains territoires des solutions en matière de mobilité (formation, préparation au permis, prêt de véhicule auto ou scooter, ou micro crédits, bénéficiera d'une subvention d'État 15 550€.

Sur l'arrondissement de Thionville, trois contrats de ville bénéficient de subventions, avec, là aussi, des actions nombreuses, dans toutes les thématiques, telles que par exemple, le soutien au garage solidaire à Fameck portée par l'union action sociale familiale (UASF) cité sociale (13 800€). Les centres sociaux, le Creuset à Uckange, ou Jean Morette à Fameck organisent également de nombreuses actions (ville vie vacances, animation de la vie de quartier, actions en faveur de la citoyenneté et du lien social) tout au long de l'année et sont aidés par l'État.

Les deux quartiers politique de la ville de Sarreguemines sont également concernés par de nombreuses actions, telle celle menée par la Ludothèque Beausoleil qui organise des « ateliers d'éveil » au plaisir de lire visant à favoriser les échanges intergénérationnels et parents-enfants autour de la lecture et de la culture. En matière sportive, L'ASSO Lutte favorise l'accès à la formation professionnelle des jeunes athlètes. Toutes auront le soutien financier de l'État.

- Nous vous remercions de bien vouloir diffuser ces informations -

**Cabinet du préfet
Service départemental de
la communication interministérielle**

Tél : 03 87 34 87 25/ Mél : pref-communication@moselle.gouv.fr